



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-SAINT-DENIS

# BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

EN APPRENTISSAGE  
OU  
FORMATION CONTINUE  
ELIGIBLE AU CPF

RNCP niveau 4



ÉLABORER



COMMUNIQUER



CONCEVOIR



MANAGER

## Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Maîtriser les techniques d'hygiène et de soins capillaires
- Maîtriser les techniques de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage
- Exercer une activité de valorisation des services et de suivi beauté

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- **\*Apprentissage** : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenant

## Programme

Le Brevet Professionnel Coiffure est composé de 10 blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 12281](#)

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme
- Option A - coiffure événementielle
- Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Vente-conseil
- Management et gestion d'un salon de coiffure
- Sciences et technologies
- Arts appliqués à la profession
- Expression et connaissance du monde
- Epreuve facultative langue vivante

## Quelles conditions d'admissions ?

- **Apprentissage** : Être agé(e) de 16 à 29 ans inclus et être titulaire d'un CAP Coiffure
- **Formation continue** : Être titulaire d'un diplôme de niv. 3 ou équivalent

**Rendez-vous sur notre  
site pour plus d'infos !**



# Modalités d'accès

- **Formation continue** : Préinscription sur le site web [www.cma93.fr](http://www.cma93.fr)
- **Apprentissage** : Préinscription sur le site web [www.campus93.fr](http://www.campus93.fr)
- En direct lors des JPO, salons ...
- Possibilité d'atelier d'accompagnement à la recherche d'entreprise ainsi que d'atelier de découverte
- Signature du contrat ou de la convention puis convocation à la formation

# Modalités d'évaluations

- Examens finaux : épreuves écrites et orales
- L'ensemble des blocs doit être validé pour l'obtention du diplôme

# Poursuite de formation

- BTS Métiers de la coiffure
- BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie option Management
- Brevet de Maîtrise Coiffeur

# Perspective professionnelle

Le titulaire du brevet professionnel coiffure, peut exercer son activité comme salarié dans les établissements suivants :

- Les salons ou entreprises de coiffure
- Les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires
- Les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...)

Il peut également ouvrir son propre salon de coiffure.

**Vous avez une question ?  
Nos conseillers sont là pour vous  
répondre !**

### EN APPRENTISSAGE

@ : [apprentissage.93@cma-idf.fr](mailto:apprentissage.93@cma-idf.fr)

Tél. : 01 41 83 38 38

### FORMATION CONTINUE :

@ : [formation.93@cma-idf.fr](mailto:formation.93@cma-idf.fr)

Tél. : 01 41 60 75 00

**Campus des Métiers et de l'Entreprise**  
91-129 rue Edouard Renard  
93013 BOBIGNY Cedex

## DURÉE ET HORAIRES

- BP en 2 ans
- Horaires de cours entre 8h et 17h

## TARIFS

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par l'OPCO\*. La formation exige du matériel à la charge de l'apprenti.  
\*Hors coût du matériel individuel et de la tenue professionnelle
- **Formation continue** : Sur devis (nous consulter pour toute demande de prise en charge).



Nous mettons tout en oeuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

**Retrouvez-nous sur**



**WWW.CMA93.FR**

**WWW.CAMPUS93.FR**

